Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BTS NDRC, veuillez visiter :
coursbtsndrc.fr/annales-sujets-et-corriges

BTS NDRC

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous » (1 question) **Page 3**

2. La société et la solidarité (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsndrc.fr/assets/annales/bts-ndrc/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS NDRC - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous »

Le corpus examine les pratiques collaboratives, le coworking et l'évolution du travail, en interrogeant leurs effets sur les liens sociaux, l'entraide et l'autonomie. Il rassemble une étude sur l'économie collaborative, un reportage sur des espaces de coworking, un extrait de Jean Giono sur l'artisanat et le travail spécialisé, ainsi qu'un dessin consacré au covoiturage.

Première partie

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Problématique : les pratiques collaboratives produisent-elles une solidarité réelle, ou une proximité surtout limitée par les intérêts individuels et les contraintes du travail ?

Plan détaillé : 1. Le partage favorise les rencontres et peut créer du lien. 2. Cette promesse est limitée par des motivations économiques et des relations souvent fragiles. 3. L'organisation collective du travail pose aussi la question de l'autonomie individuelle.

Document	Nature, idée directrice et procédés	Confrontation
1. Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC, 2014	Étude argumentée appuyée sur une enquête. Elle confronte l'idéal solidaire de l'économie collaborative à ses motivations et pratiques réelles.	Les économies sont l'avantage principal cité par 67 % des Français. Les plateformes produisent souvent des liens faibles ; les projets communs et les communautés durables restent plus rares.
2. Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, reportage dans *Society*, 2018	Reportage associant description et témoignages. Il oppose le discours enthousiaste sur la communauté aux expériences concrètes de Mélissa et de Pierre.	Le coworking rapproche des travailleurs, mais ne garantit ni coopération ni amitié. Le bruit, les différences de pratiques et l'absence de sécurité de l'emploi en révèlent les limites.
3. Jean Giono, extrait de *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, 1938	Texte argumentatif nourri d'un récit familial. L'antithèse entre artisan et ouvrier spécialisé, les répétitions et les images de captivité dénoncent la perte de maîtrise du travail.	La division des tâches rend l'ouvrier dépendant de l'entreprise, contrairement à l'artisan qui maîtrise son métier et peut choisir où vivre.
4. Rémi Malingrey, dessin de presse paru dans *Libération*, 2014	Dessin de presse sur le covoiturage. L'exagération visuelle et l'humour mettent en scène un véhicule très chargé.	Le trajet partagé rassemble des passagers, mais l'image souligne avec ironie la promiscuité que peut entraîner cette mise en commun.

Rédaction intégrale de la synthèse

Les pratiques collaboratives rapprochent des personnes qui n'auraient pas nécessairement eu l'occasion de se rencontrer. Le covoiturage réunit des passagers autour d'un trajet commun, tandis que les plateformes facilitent les échanges de biens et de services. Le dessin de Rémi Malingrey représente cette mise en commun avec humour. De même, le coworking rassemble dans un même lieu des travailleurs indépendants, et l'étude du CREDOC reconnaît aux pratiques collaboratives la possibilité de créer des liens.

Cette proximité ne suffit toutefois pas à créer une solidarité durable. Selon le CREDOC, 67 % des Français citent les économies comme principal avantage de ces pratiques. Les échanges en ligne donnent souvent lieu à des relations faibles, tandis que les projets collectifs plus étroits concernent une part limitée des propositions. Le reportage sur le coworking confirme cet écart entre les discours de coopération et les expériences : Mélissa peine à se concentrer et Pierre souligne que rencontres et co-construction restent secondaires. La cohabitation ne supprime donc ni les difficultés relationnelles ni les intérêts individuels.

Enfin, Giono montre que l'organisation du travail peut réduire l'autonomie. Son père, artisan, maîtrise toutes les étapes de son métier et peut choisir son lieu de vie. L'ouvrier de Bata, spécialisé dans une seule tâche, dépend au contraire de l'entreprise et ne peut partir sans perdre ses moyens de vivre. Le corpus présente ainsi le partage comme une occasion de rapprochement, mais non comme une garantie de solidarité ou de liberté individuelle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collaboratives rapprochent les individus, sans garantir une solidarité durable : les intérêts économiques, les difficultés de cohabitation et les contraintes du travail en limitent la portée.

2. La société et la solidarité

La question d'écriture personnelle prolonge le corpus sur les formes de coopération, les relations sociales et les évolutions du travail. Le candidat doit construire une réponse argumentée en mobilisant les documents, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Deuxième partie

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Notre société favorise la solidarité sans la produire automatiquement : la coopération dépend des motivations individuelles et des cadres collectifs.

Le covoiturage du document 4 rapproche les passagers, tandis que le document 1 indique que près d'un Français sur deux associe les pratiques collaboratives aux rencontres. Mais 67 % les apprécient surtout pour les économies : l'intérêt personnel ne crée pas toujours de liens durables. Le coworking décrit au document 2 peut même rester une simple cohabitation.

Les associations et la Sécurité sociale rendent l'entraide plus durable. Dans *Les Misérables*, l'évêque Myriel secourt Jean Valjean, illustrant une solidarité volontaire. Giono dénonce un travail industriel qui enferme l'ouvrier et sa famille : l'organisation sociale peut aussi isoler.

Ainsi, la société rend la solidarité possible, mais des engagements et des institutions justes sont nécessaires.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La solidarité n'est pas un effet automatique de la vie sociale : elle se construit par des choix individuels et des structures collectives.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Culture Générale et Expression du BTS toutes spécialités, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures, sans coefficient imprimé. Sur le thème « Seuls avec tous », le corpus traite de l'économie collaborative, du coworking, du travail et des liens sociaux. Les candidats réalisent une synthèse objective puis une écriture personnelle argumentée sur la solidarité dans la société.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent associer entraide et recherche d'un avantage individuel ou financier.
- Les plateformes favorisent souvent des liens faibles, tandis que les associations et projets communs peuvent créer des liens plus étroits.
- Le coworking rapproche des travailleurs indépendants, mais la cohabitation ne garantit pas la coopération.
- Giono oppose l'autonomie de l'artisan, maître de son métier, à la dépendance de l'ouvrier spécialisé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et organisez les idées sans exprimer votre opinion personnelle.
- Reformulez les idées du corpus et veillez à attribuer les arguments aux documents concernés.
- Pour l'écriture personnelle, répondez directement à la question et développez une argumentation étayée d'exemples.
- Traitez les deux parties en tenant compte de leur pondération : 40 points pour la synthèse et 20 pour l'écriture personnelle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les oppositions entre les quatre documents, puis regroupez-les dans un plan cohérent. Reformulez les informations, attribuez les idées aux documents et restez objectif, sans ajouter d'opinion personnelle.

Q : Comment intégrer le dessin consacré au covoiturage ?

Décrivez les éléments visuels pertinents, puis reliez leur portée au covoiturage et à la vie collective. Une description seule ne suffit pas : confrontez le dessin aux idées des textes sans lui prêter un message absent.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

L'épreuve dure quatre heures : la synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points. Prévoyez du temps pour analyser le corpus, rédiger chaque partie et relire, en accordant davantage de temps à la synthèse.

Q : Quels critères sont attendus pour l'écriture personnelle ?

Répondez explicitement à la question et développez un raisonnement organisé. Étayez vos idées avec des exemples pertinents tirés du corpus, de vos lectures et de vos connaissances, en expliquant leur lien avec votre argumentation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsndrc.fr/assets/annales/bts-ndrc/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS NDRC - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.